

Réunion du 24 avril 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procurator(s) : Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CD/2015/24 - - Ressources humaines 54
Evolution des dépenses de personnels, postes et effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

1) La suppression des postes permanents suivants, par filière et cadre d'emplois :

Adjoints administratifs territoriaux: 14 postes

Rédacteurs territoriaux : 12 postes

Attachés territoriaux : 10 postes

Administrateurs territoriaux : 2 postes

Adjoints techniques territoriaux: 10 postes

Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement : 2 postes

Agents de maîtrise territoriaux : 8 postes

Techniciens territoriaux : 9 postes

Ingénieurs territoriaux : 8 postes

Attachés territoriaux de conservation : 2 postes

Assistants territoriaux socio-éducatifs : 2 postes

Conseillers territoriaux socio-éducatifs : 1 poste

Médecins territoriaux : 3 postes

Psychologues territoriaux : 1 poste

Puéricultrices territoriales : 1 poste

2) La création des postes permanents suivants, par filière et cadre d'emplois :

Adjoints administratifs territoriaux : 10 postes

Rédacteurs territoriaux : 13 postes

Attachés territoriaux : 14 postes
Adjointes techniques territoriaux : 11 postes
Agents de maîtrise territoriaux : 3 postes
Techniciens territoriaux : 9 postes
Ingénieurs territoriaux : 7 postes
Attachés territoriaux de conservation : 2 postes
Assistants territoriaux socio-éducatifs : 7 postes
Conseillers territoriaux socio-éducatifs : 2 postes
Infirmiers territoriaux : 1 poste
Médecins territoriaux : 1 poste
Psychologues territoriaux : 4 postes
Puéricultrices territoriales : 1 poste

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150424-lmc192167-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 30/04/15